

Information des élèves des collèges
Opération « Mini-stage » au lycée
au cours des 2^{ème} et 3^{ème} trimestres

A - Elèves de 5^{ème} ou de 4^{ème}

Niveau d'entrée	Permet l'accès à	Journées d'accueil	Nombre de stagiaires
5 ^{ème}	4 ^{ème} de l'Enseignement Agricole	Mardi <u>ou</u> Jeudi	5
4 ^{ème}	3 ^{ème} de l'Enseignement Agricole	de 8h00 à 17h30	au maximum

B – Elèves de 3^{ème}

Niveau d'entrée	Permet l'accès à	Journées d'accueil	Nombre de stagiaires
3 ^{ème} Ou Seconde professionnelle ou Seconde Générale	CAP Sellier-Harnacheur mini-stage conseillé	Mardi de 8h00 à 17h30 ou Mercredi de 8h00 à 12h00 ou Jeudi de 8h00 à 17h30	3 maximum
	CAP agricole Maréchal Ferrant mini-stage obligatoire	Mardi de 8h00 à 17h30 ou Mercredi de 8h00 à 12h00 ou Jeudi de 8h00 à 17h30	5 au maximum
	2nde Pro Conduites d'élevages et de cultures (Enseignement Facultatif) Hippologie Equitation	Mardi de 8h00 à 17h30 ou Mercredi de 8h00 à 12h00	sauf Hippique 4
	2nde Pro Activités Hippiques	Mardi de 8h00 à 17h30	

C – Elèves de Terminale Baccalauréat

Niveau d'entrée	Permet l'accès à :	Journées d'accueil	Nombre de stagiaires
Tle Bac Pro ou Tle Bac Général	BTS Technico-Commercial agroalimentaire et agro-fournitures	Lundi de 9h00 à 17h30 ou Mercredi de 8h00 à 16h30	5 au maximum

Modalités d'inscription

1 – Fixer la journée de stage par téléphone (05.62.66.63.62) en prenant contact avec : Mme PUJOS Sandrine, secrétaire pédagogique, à partir du 7 Janvier 2019.

Remarques

1 – Le déjeuner est pris par les stagiaires dans l'établissement (4,12 €), les frais correspondants sont facturés ensuite à l'établissement d'origine, ou acquittés par l'élève s'il est externe ou s'il réalise le mini-stage durant les vacances scolaires de son académie.

2 – Le LPA établit la convention de stage qui doit être signée par le collège et/ou le lycée d'origine, les parents et le lycée agricole avant l'arrivée de l'élève en mini-stage. L'élève doit être couvert par une assurance.

Possibilité pour un élève d'effectuer plusieurs jours de stage dans l'établissement et possibilité d'hébergement (7.78 € la nuitée + petit déjeuner 1.25 €), ce qui permet de découvrir **la vie à l'internat**.